

**Renouvellement de candidature au
Certificat d'Aptitude Professionnelle aux
Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) par la validation des acquis
d'expérience professionnelle (VAEP)**

Session 2024

Attestation de dépôt d'un livret 1 lors d'une précédente session

Référence : Circulaire du 12 février 2021 publié au BO n°10 du 11 mars 2021.

ATTESTATION

à remplir uniquement par les candidats ayant déjà déposé un livret 1

Je soussigné(e)

souhaite présenter un dossier de VAEP (livret 2) conduisant à la délivrance du CAPPEI.

Je déclare sur l'honneur :

avoir déposé un livret 1, lors d'une précédente session, qui a été déclaré recevable en 20

avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations.

Fait à, le __ / __ / 2023

Signature obligatoire

* En cas de fausses déclarations, le candidat est passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit au candidat un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles le concernant auprès de l'autorité.